

➤ ***Qui peut être protégé ?***

→ Toute personne titulaire d'une marque peut protéger sa marque.

➤ ***Où se protéger ?***

→ La protection s'effectue à l'Office Djiboutien de la Propriété industrielle et Commerciale.

➤ ***Quelle est la procédure d'enregistrement d'une marque ?***

→ Plusieurs étapes doivent être observées avant l'enregistrement de la marque au Registre National des Marques.

- 1^{er} étape : recherche d'antériorité
- 2^e étape : demande de dépôt d'une marque.
- 3^e étape : inscription au registre national des marques
- 4^e étape : étude de faisabilité
- 5^e étape : service juridique
- 6^e étape : publication

➤ ***Quel document administratif est délivré au client après enregistrement de la marque ?***

→ Un certificat d'enregistrement est délivré au client qui a une force juridiquement probatoire ; c'est la garantie de la protection.

➤ ***Quelle est la durée de la protection de dépôt d'une marque jusqu'à l'obtention de la protection ?***

→ La durée de la procédure d'enregistrement jusqu'à l'obtention de la protection est entre 7 à 10 jours maximum.

TARIF POUR LE REGISTRE NATIONAL DE MARQUES

Droit de dépôt et de publication pour 1^e classe : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit de dépôt :..... ▪ Frais de publication :..... 	122 500 Fdj 79 000 Fdj 43 500 Fdj
Droit de dépôt et de publication pour classe supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit de dépôt :..... ▪ Frais de publication :..... 	45 000 Fdj 33 000 Fdj 12 000 Fdj
Etude de Faisabilité par classe.	45 000 Fdj
Rectification des fautes d'expression, de transcription ou d'erreurs matérielles.	10 000 Fdj
Inscription des actes affectant la propriété ou la jouissance des droits.	20 000 Fdj
Inscription des changements portant sur l'identification du propriétaire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit de dépôt :..... ▪ Frais de publication :..... 	35 000Fdj 10 000Fdj 25 000 Fdj
Délivrance des Duplicatas.	5 000 Fdj
Retard de Paiement	20 000 Fdj
Déclaration de Retrait	10 000 Fdj